

La Plateforme RSE, instance consultative placée auprès du Premier ministre, installée à France Stratégie, réunit les parties prenantes françaises de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Dans le contexte de la crise sanitaire, économique et sociale du Covid-19, elle invite ses membres à faire part de leurs réflexions.

## QUELLE SOUTENABILITE DES MODELES ECONOMIQUES ET SOCIAUX FACE A LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 ?



par le RIODD

représenté à la Plateforme RSE par Jean-Pierre Chanteau et Michel Capron

**La pandémie du COVID-19 a provoqué une crise systémique qui, au-delà du domaine médical, interroge des certitudes et croyances sur la régulation de nos sociétés. Elle met en lumière combien, malgré les apparences, nos modèles économiques et sociaux sont fragiles car incapables d'anticiper correctement les risques et des réponses satisfaisant à la fois l'efficacité et l'éthique.**

Deux attitudes se disputent encore : l'une voit la crise comme un événement dérangeant à dominer au plus vite pour revenir à l'ordre antérieur ; l'autre la voit comme un rendez-vous à saisir pour négocier le dénouement qui reste à écrire. La première option sera renforcée par la peur (à court terme du chômage, de la perte de revenu, etc., ou à plus long terme de l'inconnu que constitue un changement de cap) mais aussi par l'attitude occidentale qui pense que l'humain est plus efficace en imposant ses propres buts et moyens plutôt qu'en s'adaptant à son environnement et aux opportunités de celui-ci.

Face à la gravité de la crise, l'urgence est donc de savoir prendre le temps du diagnostic et du débat constructif plutôt que de rechercher à tout prix la relance économique. La sensibilisation acquise au développement durable et à la RSE aidera, bien sûr, mais la crise montre combien ces acquis restent insuffisants. Or notre organisation humaine actuelle est responsable de certains facteurs environnementaux de la crise (dont la pollution ou la déforestation, favorables à la propagation et à la résistance du virus) et de l'inégale capacité d'y faire face (inégalités de revenus, logement, information face à la crise). Et l'on ne peut oublier aussi que c'est d'abord faute de moyens (protection, dépistage précoce) que les professionnels de santé ont personnellement assumé la responsabilité de l'Etat.

Avec quel niveau de priorité ces questions seront-elles placées sur les agendas privés et publics et sous quel angle : fuite en avant dans la croissance matérielle ou meilleure adaptation au contexte environnemental de notre planète ?

Le RIODD porte depuis sa création ce type de débat autour des modèles de développement et de leurs implications dans les organisations privées et publiques. Ce débat porte sur le sens des actions, les objectifs individuels et collectifs poursuivis, l'ordre des priorités, puis sur les moyens d'engager ces actions et de poursuivre ces objectifs malgré les contraintes financières et techniques existantes. La crise actuelle interroge ainsi particulièrement le rôle et la légitimité respectifs de la puissance publique et des acteurs privés, et leur mode d'articulation. Ainsi, une

responsabilité personnelle ou une initiative de RSE s'exercent dans des cadres collectivement convenus, tandis que la responsabilité étatique se définit en rapport aux attentes des citoyens et aux contraintes économiques mais ne doit pas se réduire aux logiques privées. Deux exemples : le *lean management* est-il compatible avec la logique d'une mission de service public ? une politique publique qui ne parlerait d'économie de guerre que pour mobiliser le sens de la responsabilité personnelle serait-elle responsable ?

Le contexte de la crise donne encore plus de sens au 15<sup>e</sup> Congrès du RIODD, qui discutera le modèle de la « société entrepreneuriale », au sens d'Audretsch<sup>ii</sup>, auquel se réfèrent les dirigeants de nombreux pays pour répondre aux défis sociaux et environnementaux contemporains. La crise sanitaire, par sa rapidité et les bouleversements induits, fournit un formidable terrain d'analyse de ce modèle et des modèles alternatifs autour des enjeux d'innovation de produits, de process et de management dans les organisations publiques et privées, en termes d'opportunités nouvelles ou perdues, de création ou de destruction de valeur économique et non-économique. Comment assurer la qualité des interventions publiques, rendues nécessaires pour prévenir les crises environnementales, financières, etc., et leurs conséquences funestes, comme l'illustre l'histoire des crises depuis deux siècles ? Comment favoriser les initiatives d'entreprises ou de collectifs issus de la société civile qui ont effectivement contribué aux solutions à la crise sanitaire ? Comme au sortir de la précédente grande crise (1930-45), mais dans un contexte renouvelé, se posent les conditions d'une « société équilibrée » – pour reprendre une formule de Mintzberg<sup>iii</sup> – entre les logiques que portent les organisations publiques et privées, marchandes et non marchandes. Les marges de manœuvre sont nombreuses (pour n'en citer qu'une : l'aide financière de l'Etat aux sociétés privées, fortement sollicitée face à la crise du Covid-19, ne doit-elle pas être conditionnée au respect de critères environnementaux ou sociaux ?), il reste à les concrétiser.

<sup>i</sup> François JULLIEN [1997] *Traité de l'efficacité*, Paris : Grasset.

<sup>ii</sup> David AUDRETSCH & Erik LEHMANN [2017] *The Seven Secrets of Germany: Economic Resilience in an Era of Global Turbulence*, Oxford: Oxford University Press.

<sup>iii</sup> Henry MINTZBERG [2016] *Rééquilibrer la société. Pour un renouvellement radical au-delà de la gauche, de la droite et du centre*, Montréal : Éditions Somme Toute.